



**AGRESSION
AU Quartier Disciplinaire
de la MA DOUAI !!!!
UN DRAME EVITE DE JUSTESSE !**

Ce vendredi 04 Mars 2022, à l'ouverture du matin, le gradé roulement a évité de justesse une **agression préparée** .

En effet, lors de son contrôle d'effectif au quartier disciplinaire du matin, un individu ne donne pas signe de vie ! Notre collègue, en grand professionnel, a alors procédé à l'ouverture de la grille de l'individu concerné, en arrivant à proximité de son lit, ce dernier a bondit avec un poinçon qu'il avait soigneusement confectionné, on ne peut pas nier l'**acte prémédité** ! Encore plus grave, **l'acte était ciblé** sur notre collègue car l'individu a prononcé son nom et lui a promis de lui crever les yeux !!!

Mais où allons nous ?!!!!!!!

S'en ai suivi des insultes et des **menaces sur un fond d'apologie du terrorisme!**

Heureusement que le gradé a eu le réflexe d'éviter l'agression et de sortir immédiatement de la cellule afin de se mettre hors de danger, nous saluons là encore le grand professionnalisme de notre collègue.

A la fin de l'incident, personne de la hiérarchie n'a prétendu aller voir notre collègue afin de s'assurer de son bon état psychique et ce durant toute la journée !!

Par contre nous avons appris que la direction s'était rendu auprès des co-détenus de cet individu pour savoir ce qu'il s'était passé, cette dernière met-elle en doute la parole de notre collègue ?

Elle a également demandé à nos collègues présents de rédiger un compte rendu professionnel sur l'incident confirmant d'ailleurs le déroulement et la véracité des faits relatés de notre collègue !

Il faut dire aussi que l'individu en question se permet d'utiliser l'interphonie d'urgence toutes les nuits depuis son placement au quartier disciplinaire.

Il a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs comptes rendus d'incidents et d'observations de la part des agents postés au PCI durant les services de jours comme de nuits, le type d'incident relevé est principalement toujours le même, à savoir des menaces de s'en prendre physiquement à l'un d'entre nous !

Les détenus feraient-ils la pluie et le beau temps à la Maison d'arrêt de DOUAI !?

La direction n'a t-elle pas l'obligation de s'assurer de la bonne santé physique et psychique de ses agents ? Notre collègue a d'ailleurs prévu de déposer plainte auprès des services compétant.

La CGT demande à notre direction le transfert immédiat de l'individu qui perturbe l'établissement et menace les agents.

La CGT demande à notre direction des sanctions disciplinaires exemplaires.

La CGT apporte tout le soutien nécessaire à notre collègue et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 06/03/2022

Bureau Local CGT DOUAI